

**BREVE**  
**PRESENTATION HISTORIQUE**  
**DE MIGRATIONS SANTE ALSACE**

**Jean-Georges IMBERY**

**Quelques considérations pour recadrer l'immigration des 50 dernières années**

L'immigration en France est un phénomène ancien, mais qui s'est amplifié entre les deux guerres mondiales et plus encore après la deuxième. Les pertes en vies humaines, et plus spécialement en hommes, force de travail dans l'agriculture non encore mécanisée ainsi que dans l'industrie et le bâtiment, puis l'avènement de la société de consommation dans les années 60, ont créé un besoin important de main-d'œuvre, cause principale de cette immigration.

Issus de pays plus pauvres (Espagne, Italie, Pologne, Portugal, Yougoslavie) ou des colonies de l'ex-empire colonial français, ces migrants paraissaient s'accommoder d'une situation difficile, ce qui arrangeait bien le pays d'accueil. Les médecins et les travailleurs sociaux ne se sont sentis interpellés, au point d'être amenés à agir, qu'aux alentours des années 70.

Dans notre région, c'est l'afflux des Turcs qui a été le déclencheur après 1970.

**La création du Groupe Médico-Social d'Aide aux Migrants**

Avec les migrants originaires des pays européens de langue latine ainsi que ceux des anciennes colonies françaises, les acteurs professionnels arrivaient à se « débrouiller » tant bien que mal. Mais avec les travailleurs turcs (et les Kurdes), il était plus difficile, voire même impossible de communiquer.

Aussi, ce sont d'abord des personnes du consulat de Turquie à Strasbourg qui ont bénévolement assuré des actions d'interprétariat et de traduction pour leurs concitoyens. Mais très vite, on a constaté que cette formule généreuse était totalement inadéquate face à l'ampleur et la spécificité des besoins.

Des médecins, des infirmières, des travailleurs sociaux, des enseignants ont entamé une réflexion sur ce sujet d'une actualité de plus en plus brûlante, sous l'égide du Clapest. Le 29.11.74, une conférence du professeur M. Gentilini à Strasbourg sur "Les migrants, la société et la médecine" donnait l'impulsion qui allait être suivie de la réunion du 10.12.74, et d'autres encore. De ces réunions émergèrent les conclusions suivantes :

Il fallait

- utiliser les services de personnes disponibles et capables d'assurer un service d'interprétariat organisé (d'où le recours à des étudiants entre autres),
- trouver un système qui permette une rémunération correcte de cette prestation,
- créer une structure qui permette d'organiser ce travail, de rémunérer le personnel et par conséquent de recevoir les fonds nécessaires par le biais de cotisations de subventions et de dons versés tant par des personnes privées que par divers organismes, à l'échelon local, départemental, régional et national, donc au final,

créer une association, seule habilitée à employer aussi du personnel non français, contrairement à l'administration française.

Ces réunions et ces réflexions aboutirent enfin à la création officielle de l'association « Groupe Médico-social d'Aide aux Migrants » de Strasbourg, le 22 avril 1975.

L'interprétariat s'est très vite développé vers d'autres langues que le turc, notamment vers l'arabe, le portugais, l'espagnol, l'italien, le serbo-croate, et puis, avec la fin de la guerre du Vietnam, vers les trois langues de la péninsule indochinoise, et enfin vers bien d'autres encore.

Très vite aussi, l'association a pris conscience de la nécessité de :

- sensibiliser les personnels des différentes structures accueillant des migrants : services hospitaliers et sociaux, infirmières
- participer à des actions de formation (écoles d'infirmières et d'assistantes sociales, faculté de médecine)
- participer à des actions d'information, de prévention et d'hygiène
- seconder les médecins des services de PMI.

## **Migrations Santé Alsace**

L'association a changé sa dénomination en « MIGRATIONS SANTE ALSACE » le 14 juin 1988.

Elle a aussi constaté la nécessité d'assurer la formation de ses interprètes, et notamment sur leur rôle et les limites de leur action, ainsi que dans le domaine de la déontologie.

Par la suite, elle a aussi développé en son sein des activités permettant aux interprètes d'échanger sur leurs pratiques et leurs problèmes dans le cadre des Groupes de Parole.

Plus tard, l'association s'est associée aux activités concernant la politique de la Ville dans les quartiers à forte densité de familles migrantes.

Aujourd'hui l'activité de l'association en matière d'interprétariat s'est beaucoup développée en nombre d'interprètes et de langues, ainsi qu'en nombre d'heures d'interventions ; l'activité s'est aussi beaucoup diversifiée par l'engagement de Migrations Santé dans des actions d'éducation pour la santé et son inscription dans de nombreux réseaux.

*L'auteur, **Jean-Georges Imbery**, a assisté à certaines des réunions préparatoires à la fondation de l'association et en est devenu membre en mai 1976. Il est membre du Conseil d'Administration de Migrations Santé Alsace depuis cette date.*

*Par ailleurs il a été confronté aux problèmes de l'immigration dès 1968 s'étant spécialisé dans l'enseignement du français aux jeunes enfants non francophones (essentiellement des enfants de travailleurs migrants venus avec leur mère, rejoindre leur père dans le cadre du regroupement familial) et des adultes étrangers en cours du soir.*